Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2017-258** **23/03/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidature : 4 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :

- 1 poste de rapporteur de procédures européennes et nationales (F/H) (agent contractuel – CDD) à Fougères (35).

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse -Pesticides (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

Parcs nationaux de France :

1 poste de chargé(e) de mission cultures et sciences humaines et sociales au parc Amazonien de Guyane (catégorie A) à Rémire Montjoly (Guyane).

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

Date : 20/03/2017

Poste à pourvoir	**Rapporteur de procédures européennes et nationales (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1**
Type de contrat	**Contrat de droit public à durée déterminée (12 mois)**
Localisation	**Fougères (35)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

Missions / contexte

L'ANMV assure la gestion des décisions relatives au médicament vétérinaire notamment la délivrance des autorisations administratives relatives au médicament vétérinaire, la surveillance des effets indésirables des médicaments ainsi que le contrôle des établissements pharmaceutiques et la surveillance du marché des médicaments vétérinaires.

Le département Autorisation de mise sur le marché a en charge l'évaluation des médicaments vétérinaires chimiques et immunologiques. Il prépare les décisions administratives qui découlent de l'évaluation en vue de l'octroi ou du refus des AMM.

L'unité d'évaluation des médicaments chimiques est composée de 19 scientifiques et une assistante.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le rapporteur est responsable, sous l'autorité du chef d'unité, de la consolidation et de la finalisation des rapports d'évaluation à partir des rapports d'experts (qualité, innocuité, efficacité) dans le cadre des demandes d'AMM du médicament vétérinaire, d'extension et de modification, ainsi que des avis scientifiques et procédures de référé européens.

Il doit veiller à la cohérence de l'ensemble du rapport d'évaluation, à l'établissement du rapport bénéfice-risque du médicament, et au maintien d'une approche homogène entre les dossiers et conforme à la position de l'Anses-ANMV. Il est responsable du suivi et de la coordination des procédures nationales et communautaires d'autorisation de mise sur le marché. A ce titre, il est le point de contact entre les experts internes, les autorités nationales compétentes, l'EMA et les demandeurs.
Il représente l'agence dans les instances scientifiques communautaires et défend les positions validées.

Activités

A ce titre, il devra :

- Finaliser le rapport d'expertise et établir le rapport bénéfice/risque en anglais ou en français des dossiers de demande d'AMM sur lequel se fonde principalement la décision de l'octroi ou du refus de l'Autorisation de Mise sur le Marché.
- Organiser les échanges avec les différents acteurs
- Représenter l'ANMV dans le cadre national et européen
- Assurer une veille dans son périmètre d'intervention
- Apporter conseil et expertise dans son périmètre d'intervention

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts* ;
Le titulaire de ce poste est soumis à des règles de confidentialité ;
Dans le cadre de ce travail, des contacts avec les experts des autres Etats membres, l'industrie, les professionnels de santé ainsi que des déplacements occasionnels en France et à l'étranger sont à envisager.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses.*
Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Doctorat en médecine vétérinaire

Expériences similaires : Une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire est souhaitée.

Connaissances

- Connaissance de la réglementation française et communautaire en matière de médicaments vétérinaires et, en particulier, des procédures d'évaluation
- Maîtrise de l'anglais (niveau courant à l'oral et à l'écrit)
- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel)
- Bonnes capacités rédactionnelles

Compétences et aptitudes

- Rigueur, efficacité, réactivité, autonomie
- Capacités de synthèse
- Capacité d'organisation et de hiérarchisation des priorités
- Sens de la communication en interne comme en externe
- Travail en équipe

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 10 avril 2017

Renseignements sur le poste : Laure BADUEL, chef de l'Unité d'Evaluation des Médicaments Chimiques laure.baduel@anses.fr, ou Hélène AMAR, chef du département AMM : helene.amar@anses.fr au 02 99 94 78 60

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-028 à :** recrutement@anses.fr

Date : 20/03/2017

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/12/2017**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

La Direction Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) met en œuvre les actions de l'Anses en matière d'évaluation des risques pour l'homme, l'animal ou l'environnement, et de l'efficacité pour : les substances actives et produits phytopharmaceutiques, les substances actives et produits biocides, les fertilisants, supports de culture et produits assimilés. Dans ce champ, la DEPR évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de culture, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DEPR traite également, seule ou en transversal avec d'autres directions de l'agence, les sollicitations et saisines adressées à l'Anses, ainsi que les autosaisines.

Missions / contexte

La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés (CES) dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.
L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'approbation au niveau européen, ainsi que des produits phytosanitaires, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché. L'équipe est composée de 26 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques, d'adjuvants, de matières fertilisantes et support de culture, des biocides, ainsi que des monographies des substances actives au niveau européen, dans le domaine de la toxicologie et de l'expologie.

Activités

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données scientifiques spécifiques à la toxicologie et à l'exposition des personnes figurant dans les dossiers de demande d'AMM dans le cadre des procédures européennes et françaises.
- Analyser les données disponibles dans la littérature scientifique.
- Rédiger sur cette base un rapport de synthèse en français et/ou en anglais
- Respecter les délais de l'évaluation.
- Contribuer à la rédaction des conclusions de l'évaluation de l'Anses.
- Présenter ses analyses au cours de réunions internes, et auprès des collectifs d'experts.
- Contribuer, dans son domaine d'activité, à la réponse aux saisines et à des projets scientifiques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5 à BAC+ 8
MASTER II ou DEA (toxicologie), docteur en toxicologie, docteur en médecine vétérinaire, docteur en pharmacie
Minimum Bac+3

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides

Compétences

- Maitrise du pack office (traitement de texte et de données, tableur).
- Connaissances réglementaires dans le domaine des substances et produits phytopharmaceutiques et biocides souhaitées.
- Qualités rédactionnelles.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé, par exemple en toxicologie / expologie (toxicocinétique, établissement de valeurs de référence, toxicologie des mammifères, toxicologie génétique in vitro, utilisation de modèles d'exposition).
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 10 avril 2017

Renseignements sur le poste : Chaouki ZEROUALA **(ahmed-chaouki.zerouala@anses.fr +** 01 49 77 21 23**)**

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-029 à :** recrutement@anses.fr

Date : 21/03/2017

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse – Pesticides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/12/2017**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés
Unité Physico-Chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés

Missions / contexte

La Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

Concernant l'évaluation des substances et produits phytosanitaires, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Physico-chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés est chargée de l'évaluation des études soumises dans les dossiers déposés à l'Anses. L'unité évalue les études touchant la physico-chimie, les méthodes d'analyses et la caractérisation des substances actives techniques pour les dossiers de substances actives lors de leur demande d'approbation au niveau européen et des produits phypharmaceutiques et biocides, ainsi que des matières fertilisantes et supports de cultures, dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM). L'unité contribue également aux dossiers préparés dans le cadre du règlement REACh. L'équipe est composée de 17 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques et biocides dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse.

Activités

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 3 à BAC+ 8 - MASTER II, DEA ou diplômes d'ingénieur en physico-chimie, méthodes d'analyse.

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques.

Compétences

- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine exercé.
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Maitrise du pack office (traitement de texte et de données, tableur)
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique
- Bonne capacité rédactionnelle.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 avril 2017

Renseignements sur le poste : Thérèse SIX (therese.six@anses.fr - 01 49 77 21 75)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-113 à : recrutement@anses.fr

Parc amazonien de Guyane
Parc national

FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION CULTURES & SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Crée en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».
Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, parfois une forte croissance démographique, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités scientifiques dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2015-2017 / Etat – Etablissement public et des orientations et mesures retenues à la charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Elles entrent également en cohérence avec le document stratégique de politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique validé par le Conseil scientifique du parc, instance consultative sur laquelle s'appuient l'Etablissement public et ses équipes pour définir et mettre en œuvre en particulier les actions liées à la gestion des données et aux programmes d'études. Elles s'appuient également sur le Comité de vie locale, autre instance consultative de l'Etablissement.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

Statut : **Poste de catégorie A**, ouvert exclusivement aux titulaires des trois fonctions publiques, pour une durée de 3 ans (détachement).

Missions :

Sous l'autorité du chef du service « patrimoines naturels et culturels », le (la) chargé(e) de mission cultures & sciences humaines et sociales est plus particulièrement chargée du pilotage des actions de connaissance dans le champ des sciences humaines, ainsi que de la définition et de l'animation des actions de l'Etablissement en matière de patrimoines culturels. Pour cela, il/elle :

- ✓ Organise, en partenariat avec la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées, les activités de l'Etablissement en matière d'amélioration des connaissances des patrimoines culturels et dans le domaine des sciences humaines sur le territoire du parc. Prépare, accompagne et suit les programmes d'études et de recherche engagés dans ces domaines sur le territoire du parc.
- ✓ Assure la diffusion de ces connaissances auprès des personnels du parc et des divers interlocuteurs de l'Etablissement.
- ✓ Est en charge de l'élaboration de la stratégie de l'Etablissement en matière culturelle, patrimoines matériels et immatériels, en concertation avec les délégations territoriales.
- ✓ Définit et met en œuvre des actions relatives à la préservation et à la transmission des patrimoines, en lien avec les équipes de terrain, la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées.
- ✓ Construit les partenariats conventionnés pour le soutien aux porteurs de projets culturels.

- ✓ Intervient comme expert auprès des autres services et délégations territoriales du parc, pour la prise en compte de la dimension culturelle dans les projets développés sous forme d'appui au pilotage, d'avis, de contributions techniques et de propositions de formations.
- ✓ Assure l'animation fonctionnelle du réseau des agents de médiation socioculturelle et de développement local intervenant dans le domaine culturel en lien avec leur responsable hiérarchique dans les délégations.

Compétences requises :

- ✓ Formation de niveau bac +5 en sciences humaines ou dans le domaine culturel, avec une compétence en sociologie/ethnologie et expériences en médiation interculturelle appréciées.
- ✓ Solide expérience du montage, de la gestion et du pilotage de projets et de partenariats.
- ✓ Bonne connaissance des patrimoines culturels guyanais, et plus particulièrement des groupes socio-culturels présents sur le territoire du parc.
- ✓ Connaissance confirmée des réseaux, des acteurs et des dispositifs liés à la culture et aux sciences humaines et sociales en Guyane.
- ✓ Connaissance des problématiques et des enjeux des territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane.
- ✓ Expérience de la culture administrative.
- ✓ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Capacités

- ✓ Bonne capacité d'organisation de travail en transversal (interservices), et de coordination d'équipe.
- ✓ Bonne capacité d'écoute et de dialogue avec les agents et les partenaires de l'Etablissement.
- ✓ Sens de la pédagogie, qualités humaines et aptitude à évoluer dans un contexte interculturel.
- ✓ Bonnes capacités rédactionnelles.
- ✓ Bonne capacité d'analyse, de synthèse, rigueur, clarté et structuration dans l'exposé des idées.
- ✓ Sens de la prospective.
- ✓ Autonomie, grande disponibilité, aptitude et motivation à la réalisation de missions fréquentes en sites isolés et éloignés (pirogue, avion, nuits en hamac).

Echéance de recrutement : 15 mai 2017
Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 24 avril 2017 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Yann SALIOU – Secrétaire général
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à
Bertrand GOGUILLON - Chef du service « patrimoines naturels et culturels »
bertrand.goguillon@guyane-parcnational.fr